

Rapport d'activité 2007



viol-secours

Horaire de la permanence téléphonique

Lundi 14h00 - 17h30

Mardi 14h00 - 17h30

Mercredi 9h00 - 12h30/14h00-20h00

Jeudi 9h00 - 12h30

Vendredi 9h00 - 12h30

Entretiens sur rendez-vous

Viol-secours,
3, pl. des Charmilles, 1203 Genève

Téléphone: 022.345.20.20

fax: 022.345.29.29

CCP 12-8111-1



Courriel : info@viol-secours.ch

Site Internet www.viol-secours.ch

Les activités de Viol-Secours se déploient sur deux axes complémentaires : l'aide directe aux femmes à partir de 16 ans qui ont vécu des

Mission

violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, et à leur entourage, ainsi que la mise en oeuvre de projets de prévention ponctuels ou à long terme. La lecture de ce rapport mettra en évidence que, cette année, l'axe de la prévention a été privilégié.



TABLE DES MATIERES

1.	Mission.....	p.3
2.	Accueil et soutien des femmes	p.5
3.	Prévention.....	p.10
4.	Nos engagements réguliers.....	p.21
5.	Vie de l'association.....	p.26
6.	Perspectives 2008.....	p.30
7.	Remerciements.....	p.33
8.	Comptes.....	p.34

Un Grand Merci à toute l'équipe de la permanence qui, tout au long de l'année 2007, a su allier militantisme et professionnalisme afin de poursuivre les buts de notre association dans la lutte contre les violences faites aux femmes, selon deux axes principaux: la prévention des violences de genre par des projets pilotes auprès d'adolescent-e-s, par des interventions en milieu scolaire et l'accueil de femmes victimes de violences sexuelles à la permanence de Viol-Secours.



L'équipe a également vécu un processus de séparation en lien avec la fin d'activité de Rosangela et un processus de renouvellement avec l'arrivée de Nathalie, nouvelle permanente psychosociale.

Le mot de la présidente

Je remercie aussi les membres du comité de l'association pour leur engagement et leur assiduité aux réunions mensuelles, qui permettent d'entretenir des liens de fonctionnement dynamiques dans la transparence.

Je remercie encore Janine, notre précieuse collaboratrice gestionnaire des comptes de l'association en partenariat avec l'organe de contrôle de la Ville de Genève.

Je remercie les Autorités cantonales et communales de leurs subventions et/ou dons, ainsi que tous nos partenaires sociaux de leur participation à la réalisation des objectifs et des actions de prévention effectués durant l'année 2007.

La présidente, Brigitte BUCHERER BAUD



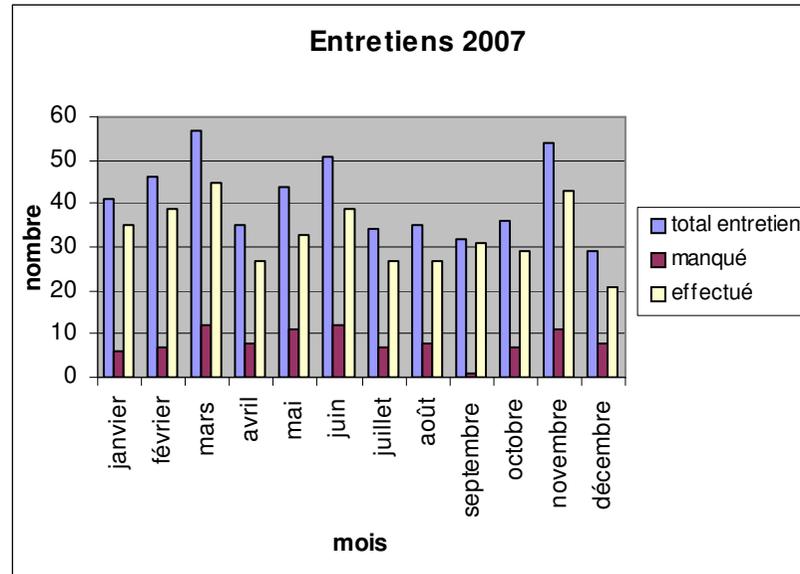
ACCUEIL ET SOUTIEN DES FEMMES

Soutien individuel

A l'ère d'Internet, le téléphone reste le moyen de communication prioritaire pour s'adresser à Viol-Secours. Ainsi, 71 nouvelles femmes directement touchées ou des proches ont composé notre numéro de téléphone, alors que nous avons reçu 12 courriels demandant notre aide. 4 femmes ont sonné directement à la porte.

Trente-sept personnes ne se sont pas contentées d'un coup de fil ou d'un contact virtuel, mais ont demandé un rendez-vous. 25 femmes directement concernées sont venues pour un premier entretien, ainsi que quatre proches. 2 femmes présentaient un problème en relation avec de la violence, mais pas d'ordre sexuel, nous les avons donc orientées vers d'autres structures. 6 ont manqué leur rendez-vous et n'ont plus refait signe.

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre des entretiens psychosociaux, d'expression créatrice ou corporelle. Nous en avons effectué un total de 396 sur l'année, ce qui confirme la hausse enregistrée en 2006 (390 en 2006, 239 en 2005).



Le taux des entretiens manqués, c'est-à-dire ceux où la personne n'a pas prévenu ou a décommandé le jour même, par rapport aux effectués, est d'environ un sur cinq (19.8 %). Il est constant, probablement parce que les facteurs explicatifs restent toujours les mêmes : affronter ses souffrances pour les traverser et reconstruire sa vie bouleversée est un travail difficile et de longue haleine avec des allers-retours. De plus, le stress post-traumatique entraîne souvent confusion et oublis.

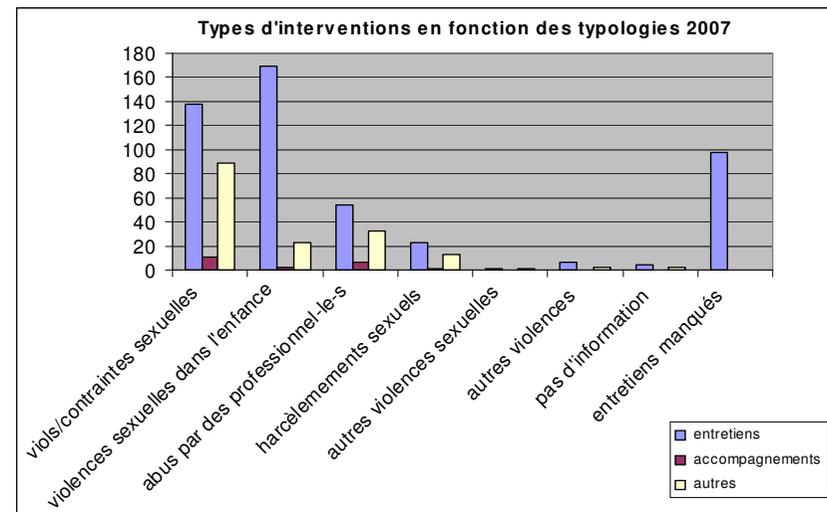
A première vue, on pourrait croire que le premier rendez-vous est le cap le plus difficile à franchir et donc qu'il a le plus de probabilités d'être manqué. Ce n'est pas le cas, seuls les 13 premiers entretiens ont été manqués, mais pour 4 d'entre eux, la femme a repris ultérieurement un rendez-vous auquel elle est venue. Les 9 autres concernent en fait 6 femmes qui,



même lorsqu'elles ont téléphoné pour reprendre un rendez-vous, ne sont finalement jamais venues

La durée du suivi est variable et dépend des besoins des femmes et de leurs projets. Le but des permanentes psychosociales est de les accompagner sur le chemin de l'autonomie en stimulant leurs ressources et en évitant, dans la mesure du possible, de créer des liens de dépendance. En 2007, 18 personnes ont eu un seul entretien ; 32 personnes sont venues entre deux et dix fois ; 11 ont bénéficié de onze entretiens et plus. Précisons que parmi les personnes vues une seule fois en 2007, 9 d'entre elles étaient déjà venues en 2006 et que 4 continuent leur suivi en 2008. Finalement, seules 5 personnes sont venues une seule fois.

Le graphique suivant montre les différents genres d'interventions en fonction du type de violences sexuelles.





En plus des entretiens (psychosociaux, expression créatrice, expression corporelle), les trois permanentes ont effectué 21 accompagnements (37 en 2006, 24 en 2005). Il s'agit, par exemple, d'accompagner la femme à la police, chez un juge d'instruction ou lors d'un procès, au syndicat, chez un médecin ou pour une confrontation. Certains accompagnements sont très chronophages. Les autres interventions sont groupées dans la rubrique « autre », qui comprend toutes sortes de démarches effectuées en relation avec la situation d'une personne : rédaction d'attestations, témoignage lors d'une procédure judiciaire, échanges par téléphone ou par écrit avec le réseau, par exemple. Nous en avons comptabilisé 163.

Soutien collectif

Le groupe de parole comporte six rencontres de trois heures toutes les deux semaines. Il est coanimé par Brigitte Bucherer Baud, gestalt-thérapeute, formée en psychotraumatologie, et une permanente de Viol-Secours. Les violences que chacune a vécues ne sont pas abordées directement, mais à travers des thèmes qui émergent des préoccupations du groupe (ex. les émotions, les limites, le respect de soi et des autres, l'intimité, la séparation...). Il ne s'agit donc pas d'une succession de récits où chacune doit raconter les détails de ce qu'elle a vécu, ni de réunions façon « anciennes combattantes ». Par l'échange, l'écoute réciproque, le soutien et la solidarité, les objectifs suivants sont visés : sortir du silence et de l'isolement, consolider l'estime de soi et la confiance en soi, reconnaître ses capacités personnelles, repérer les conditionnements inculqués dès le plus jeune âge qui desservent les femmes. Le cadre et le déroulement sont les mêmes à chaque rencontre : tour de table, exercices corporels, explication du



thème et de l'organisation de la soirée, pause, échange en petits groupes sur le thème de la soirée, pause, échange dans le grand groupe, rituel de fin de rencontre.

Les participantes confrontent leurs diverses expériences et se rendent compte que les violences qu'elles ont vécues ne sont pas uniquement un problème individuel et psychologique, mais qu'elles sont aussi en rapport avec leur statut de femme dans une société encore largement dominée par le masculin. Prendre conscience des conditionnements éducatifs est un moment libérateur sur le chemin de l'autonomie.

Le groupe 2007 a eu lieu de février à avril. Notre souhait serait d'organiser deux groupes par an. Mais, dans cette époque où l'individualisme est roi, il devient difficile de réunir un nombre suffisant de femmes motivées par cette démarche. Pourtant, celles qui font le pas sont unanimes dans leur appréciation positive du groupe de parole. En voici des reflets glanés dans les questionnaires d'évaluation :

Un lieu où être soi, où tomber le masque. Un lieu où se confronter à soi et à l'étendue de ses blessures et sa douleur. L'espoir que ma vie n'est peut-être pas encore jouée. Ecouter l'histoire des autres. Ne plus être seule. La force de faire face au problème. L'impression de parler la même langue. Ma colère et ma culpabilité se sont transformées en une force positive qui me fait aller de l'avant. J'ai moins peur de dire NON et de mettre des limites. Le groupe nous soude et le fait de penser à lui me donne de la force intérieure.



PRÉVENTION

Comme prévu l'année dernière dans nos perspectives, notre axe de prévention a « cartonné » en 2007. Alors, pour en avoir un bon aperçu, suivez-nous sur le chemin chronologique de toutes les activités menées au cours de cette année.

Ateliers de décodage « images et viol-ences »

Ce projet en collaboration avec Eva Saro a enfin vu le jour en début d'année. Il s'est étendu jusqu'en mai, après une longue période de planification et de préparation d'un dossier pédagogique pour les enseignant-e-s, afin de leur permettre de prolonger la thématique en classe. Grâce au soutien du Fonds *Vivre Ensemble* du DIP, ces ateliers auront permis de sensibiliser environ 300 élèves des CO Drize et Coudriers, des écoles de commerce Emilie-Gourd, des Bougeries et l'ECG Jean Piaget, ainsi qu'une classe du CEPTA. Une permanente de Viol-Secours a ainsi co-animé un tiers des interventions de 90 minutes dans les classes. Une partie des ateliers a été animée dans le nouvel espace du quartier Charmilles « 99 Lyon », dans lequel nous utilisons l'exposition d'Eva Saro « les images mises à nu » comme base de nos interventions. Un atelier avec une classe du CEPTA a même eu lieu dans les locaux de Viol-Secours et a d'ailleurs remporté un franc succès vu les applaudissements spontanés clôturant l'animation. Voilà pour les informations quantitatives. Quant au contenu de ces ateliers, à partir des observations par les élèves de collections thématiques d'images de publicité et de mode (visages, corps masculin versus féminin, profession, etc.), le but était d'aborder le corps et la séduction suggérés par les médias, puis de questionner l'influence que ces images sexistes ont sur les attitudes des filles et des garçons, sur leurs relations et



finalement de les interroger sur leur rapport aux modèles médiatiques omniprésents dans leur environnement.

Etant donné la bonne réception des ateliers par les élèves et les enseignant-e-s et l'expérience de co-animation enrichissante que ces ateliers ont représentées pour les deux intervenantes, celles-ci ont décidé de répéter l'aventure pendant la quinzaine GRAAV, en proposant ces ateliers à 19 classes de l'école de commerce Nicolas-Bouvier.

Quinzaine GRAAV « Ni Roméos, ni Juliettes »

Un petit rappel s'impose : en 2006, Viol-Secours était invité à participer au GRAAV, Groupe de réflexion et d'action autour de la violence réunissant des institutions et des habitant-e-s du quartier Charmilles/St-Jean. Le but du GRAAV était de répondre à la problématique des abus sexuels dans les relations garçons-filles et hommes-femmes, déjà rencontrée précédemment dans la dernière quinzaine et dans le quotidien des professionnel-le-s du GRAAV. Viol-Secours se devait d'être inclus dans ce grand défi. Dès lors, 18 mois ont été nécessaires pour rechercher des fonds et pour coordonner la programmation entre les différents partenaires : le GRAAV, Viol-Secours, le Caméléon (troupe de comédiens et comédiennes formé-e-s à la technique sociale du théâtre forum), Action Innocence (association spécialisée dans la prévention de la pédophilie et de la pornographie sur Internet), la Bibliothèque municipale du quartier, ainsi que la Maison de quartier de St-Jean.

Cette quinzaine visait tout d'abord à déconstruire les mythes sociaux et les stéréotypes qui accompagnent souvent l'évocation des violences sexuelles et la problématique des différences de genre. Grâce à un large éventail d'activités et de supports différents (poésie, débats, théâtre, Internet, etc.), il s'agissait



aussi de proposer des modèles alternatifs à ceux en vigueur (machisme, disqualification, etc.), dans l'espoir de viser à un mieux-vivre ensemble. Voici les objectifs de cette quinzaine:

- Développer l'esprit critique face aux préjugés qui biaisent les relations entre genres.
- Favoriser un dialogue ouvert, constructif et respectueux.
- Donner de la formation et de l'information aux habitant-es du quartier et aux professionnel-le-s de Genève.
- Atteindre toutes les populations par des activités adaptées.
- Développer et renforcer le travail de réseau au sein du quartier.
- Être proactif, en tant que groupe de réflexion et d'action, face à une problématique en émergence.

Pendant cette quinzaine « ni Roméos, ni Juliettes », Viol-Secours a eu un rôle prépondérant. Notre association a effectivement proposé un grand nombre d'activités, à savoir :

- Deux week-ends de stages d'autodéfense FDC : un pour les adolescentes et l'autre pour les femmes. Ces deux rendez-vous remportèrent un franc succès, notamment auprès de personnes que nous ne touchons pas habituellement dans nos stages.
- Deux ateliers de théâtre non mixtes « Moi, une Juliette ? » et « Moi, un Roméo ? » sur les identités et les relations filles-garçons : l'un adressé à un public jeune (9 à 12 ans) qui a dû être annulé faute d'inscriptions et l'autre à un public adolescent (13-16 ans) qui s'est transformé en quatre ateliers pour deux classes du



Collège Voltaire, suite à la demande surprise d'une enseignante.

- Un atelier de théâtre « féminin/masculin » pour adultes sur les rapports sociaux de sexes qui, malheureusement, n'a rencontré l'engouement que de quelques femmes, les hommes n'étant visiblement pas réceptifs à une telle démarche participative.
- Une performance de danse-théâtre sur les stéréotypes sexistes véhiculés sur les natels des jeunes, comme entrée en matière d'un forum-débat sur le thème « La porno sur les portables, quelles responsabilités ? ».
- Un après-midi de narration de contes sexistes versus contes genrés qui a rencontré un franc succès (plus de 45 personnes, petit-e-s et grand-e-s), intitulé « A rêver debout ».
- Des ateliers d'analyse d'images diffusées par les médias, proposés à 19 classes du CEC Nicolas Bouvier en collaboration avec Eva Saro.



Prochainement sera publiée une brochure qui retracera l'entier de cette quinzaine. Pour donner l'envie et la curiosité de la feuilleter, nous n'allons pas nous étendre sur chaque



activité menée par Viol-Secours. Par contre, en guise de conclusion, voici un extrait du texte de Viol-Secours pour cette future brochure :

« En ce qui concerne la thématique, nous nous sommes encore une fois rendu compte, comme dans notre travail quotidien, à quel point les relations de genre et les violences sexuelles sont toujours taboues. Dès lors, cette quinzaine est avant-gardiste et ambitieuse, porteuse d'une foule de questionnements liés à notre condition humaine et sociale. (...) En bref, cette quinzaine nous a montré qu'il est « GRAAV-ement » complexe d'une part d'aborder un sujet aussi épineux que les violences sexuelles et les rapports femmes-hommes et d'autre part, de considérer les différents « états de la question » au sein du public, ainsi qu'au sein des professionnel-le-s. Mais Viol-Secours n'en démord pas et persiste: il est primordial de penser une suite à « ni Roméos, ni Juliettes », au-delà des mythes réducteurs du « masculin » et du « féminin », et d'assumer rapidement notre responsabilité face à ces violences galopantes blessant nos jeunes Roméos et Juliettes et mettant à mal notre cohésion sociale et affective. Avec le plaisir qui se dégage de cette expérience dans une équipe aussi engagée que celle du GRAAV, un bout du chemin est déjà parcouru ; la suite ne sera que plus « GRAAV-ement » facile ! ».

Projet TABOU

L'histoire de ce projet débute en janvier 2007 à Lausanne. Une compagnie de danse Hip-Hop présente alors, dans un festival de hip-hop intitulé « Au-delà des préjugés » dont l'édition 2007 était consacrée à la Femme, un spectacle au nom provocateur de TABOU. Cette chorégraphie, conçue à partir de l'expertise de Viol-Secours sur le thème du viol, était une entrée en matière pour un débat sur le thème des relations et des violences sexuelles entre filles et garçons animé par une permanente de Viol-Secours.



Suite à la satisfaction du public lausannois, principalement composé de parents, grands-parents et de jeunes adultes, nous avons été motivés à reproduire l'expérience, mais cette fois sur sol genevois et dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Viol-Secours s'est attelé à chercher des collaborations et des fonds pour mettre sur pied un projet qui devait s'adresser cette fois-ci également à des classes de CO. Après un début chaotique, tout a bien fonctionné, autant sur le plan de la

collaboration avec une travailleuse sociale hors murs et le Centre de loisirs de Carouge que sur le plan financier, grâce à un soutien de la banque Pictet.



« Lorsque les relations entre personnes ne sont montrées dans les médias que dans un registre violent,

comment voir le côté positif, le bien-être qui découle d'une relation saine et consentie ? Comment reconnaître le moment et les moyens de mettre des limites claires à ces relations qui dérangent ? ». Telles sont des questions essentielles que nous voulions aborder avec les jeunes pour tenter d'y répondre en compagnie d'un plus large public, comme les habitant-e-s de Carouge, les enseignant-e-s, mais aussi les professionnel-le-s. Nous avons donc proposé la chorégraphie à une classe, suivie d'un atelier post-chorégraphique, afin de revenir sur cette chorégraphie pour aborder le thème des relations affectives et



sexuelles entre filles et garçons. En fin de journée, après la re-présentation de la chorégraphie TABOU, nous espérons susciter un débat auprès d'un public adulte autour de la question « Quelle prévention contre les violences sexuelles et par qui ? ».

Comme ce projet d'atelier de prévention se voulait une expérience pilote afin de trouver nos marques entre tous les partenaires, la compagnie de danse JD'S incluse, nous n'avons fait bénéficier qu'une seule classe de 9^e du CO Drize, classe dans laquelle il y avait déjà un passé de violences sexuelles. Quant au CO Pinchat et au Collège de Staël, ils sont d'ores et déjà intéressés pour l'année scolaire 08-09.

Les résultats sont positifs et les demandes de l'école et du public, motivées par cette approche originale basée sur la danse Hip-Hop, nous poussent à récidiver en 2008, mais à plus large échelle. Les danseuses et danseurs, qui ont investi beaucoup d'effort et d'enthousiasme, sont déjà partant-e-s.

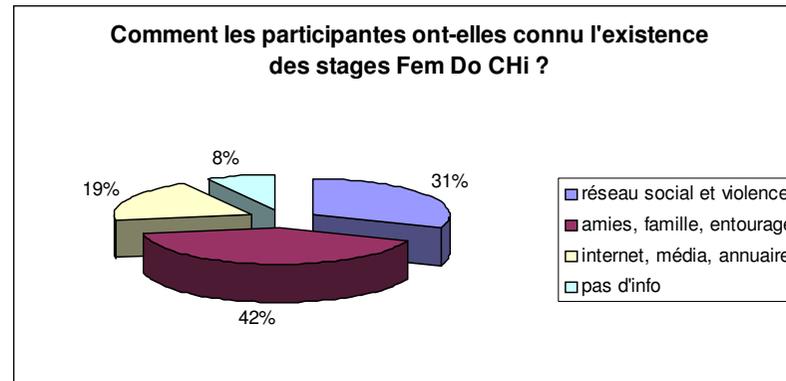
Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes

Cette méthode d'autodéfense permet aux femmes et adolescentes de prévenir les situations de violences verbales, physiques et sexuelles et, par là, d'assurer leur propre sécurité et par conséquent leur autonomie.

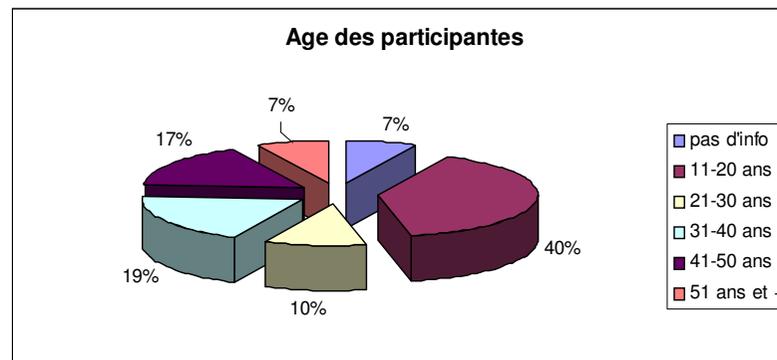
Cette année, deux cours pour adolescentes de dix séances d'une heure et demie ont eu lieu, ainsi que six stages de base pour femmes et un stage d'approfondissement. Nous avons été mandatées pour deux stages dans le cadre des formations continues offertes au personnel des HUG et un stage pour



celui des CFF. A cela s'ajoutent les deux stages, un pour les femmes et l'autre pour les adolescentes, qui se sont déroulés durant la quinzaine du GRRAV.



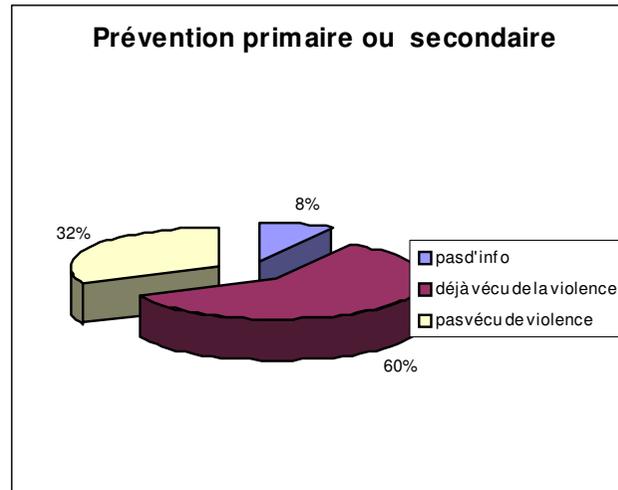
Cette année, 42% (31% en 2006) des participantes ont connu nos stages grâce au bouche à oreille, 31% (53%) par le réseau social et 19% par recherche personnelle. Ce dernier chiffre, nettement plus élevé qu'en 2006 (8%), est lié aux articles parus dans la Tribune de Genève.



Quant à l'âge des participantes, la répartition est assez semblable à celle de 2006, la moitié a moins de 30 ans. Cependant,



elles étaient plus nombreuses à avoir moins de 20 ans (40% contre 33% en 2006). Il est possible que cela aie eu une incidence sur le pourcentage de femmes suivant un stage sans avoir vécu des situations de violence au préalable.



Effectivement, selon les questionnaires remplis à la fin des stages, 32% (25% en 2006) n'ont pas vécu de violence. Parmi les 60% ayant coché au moins l'un des trois types de violence, 96% (76% en 2006) ont vécu de la violence psychologique, 49% (56% en 2006) de la violence physique et 45% de la violence sexuelle (45% en 2006). Nous sommes satisfaites de constater que le nombre de personnes venant aux stages sans vécu de violence continue d'augmenter puisque cela répond à notre souhait de prévention primaire. Toutefois, le nombre de femmes déjà violentées reste élevé et les stages Fem Do Chi ont un rôle important à jouer dans leur reconstruction. Les outils enseignés et les prises de conscience sur le potentiel des femmes permettent de se renforcer et de prendre confiance



en soi afin de retrouver une vie sereine sans que la peur d'être à nouveau agressée n'entrave les activités quotidiennes.

Interventions

Dans cette partie, nous regroupons les activités ponctuelles de sensibilisation, de formation et de transmission de notre expertise. Ce travail nous donne l'occasion de faire connaître l'association et de contribuer, modestement, aux changements de mentalité nécessaires pour aboutir à l'élimination des violences sexuelles envers les femmes.

Février:

- Intervention au Foyer de la Servette (adolescentes) sous forme de 2 modules : un au Foyer et un dans les locaux de Viol-Secours.
- Expertise pour un mémoire de licence en psychologie à l'Université de Lausanne, intitulé *Femmes victimes de viols : conséquences et aide possible*.

Mars:

- Participation à la table ronde organisée par le DIP sur les rapports filles-garçons et l'égalité à l'occasion du 8 mars.
- Présentation de la performance de danse-théâtre *Un pas de danse contre la violence* à l'occasion de l'hommage à la Présidente de la Confédération, le 8 mars à la Comédie.

Avril:

- Trois interventions avec la méthodologie du théâtre-forum à l'UOG sur le thème du harcèlement sexuel au travail pour un public de soixante personnes migrantes.



Contacts avec les médias

Février:

- Article dans l'Emilie à propos des violences domestiques : *La loi peine à être appliquée* par C. Schiess.
- Article dans l'Emilie, *Viol : quand une femme dit non, c'est non !* par A.-M. Barone et C. Schiess.

Mars:

- Article dans la Tribune de Genève, page ado, sur l'autodéfense Fem Do Chi.

Juin:

- Article dans Echo Magazine sur le travail de Viol-Secours.

Juillet:

- Interview par Radio-Cité dans le cadre du Journal de 18h et 18h30 sur le thème du harcèlement sexuel.
- Article dans la Tribune de Genève, rubrique *Les Quotidiennes*, sur l'autodéfense Fem Do chi.

Septembre-octobre :

- Article dans la Tribune de Genève sur les activités de Viol-Secours en lien avec la quinzaine GRAAV.
- Interview sur l'atelier-théâtre adulte animé par Viol-Secours pendant la quinzaine GRAAV, dans le cadre de l'émission radio *La Smala* de la RSR La Première.
- Plusieurs articles de journaux (dans *Quartier Libre* n°88, *Le Courrier* du 23 août et du 18 septembre et dans *Nouvelles* n°266) relatant les différentes actions de la quinzaine GRAAV, dont celles animées par Viol-Secours.



Collaboration

Le **CETEL** (Centre d'études, de technique et d'évaluation législatives rattaché à la Faculté de Droit) a mis sur pied une recherche sur les victimes d'agressions, de violences domestiques et d'agressions sexuelles pour connaître leurs sentiments et leur expérience de la justice. Il avait sollicité l'aide de Viol-Secours pour trouver des personnes acceptant d'être interviewées. Nous avons accepté de contacter des femmes pour leur proposer de participer à la recherche qui a démarré en janvier 2007. Plusieurs ont répondu positivement à condition d'être interviewées dans nos locaux, ce qui a été fait. Nous n'avons pas encore reçu les résultats.

La bibliothèque **Filigrane** gère toujours notre fonds documentaire. Nous nous réunissons deux fois l'an pour décider des achats d'ouvrages et de DVD.

NOS ENGAGEMENTS RÉGULIERS

RAP

Notre association est membre du **RAP**, Regroupement d'associations privées, qui réunit, depuis l'AG de mars 2007, 14 petites associations genevoises engagées dans divers domaines de l'action sociale au sens large : Appartement de Jour, Arcade 84, Association des familles monoparentales, Association Parole, Aspasia, CTAS (nouvelle), Entreprise sociale Orangerie, F-Information, Le Racard, Lestime (nouvelle), Solidarité Femmes, SOS-Femmes et Voie F (nouvelle). Lors de cette AG, une permanente a été élue au Bureau du RAP.

Cette année, le RAP s'est fortement engagé face à la Loi sur la répartition des subventions entre la Ville et l'Etat. Cette loi



adoptée en toute hâte par le Grand Conseil, sans aucune concertation avec les associations concernées, ni réflexion sur ses effets pervers, aurait dû entrer en vigueur en 2007. Grâce à un intense travail d'information mené par le Bureau du RAP, le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté une motion pour une concertation avec les associations et « la mise sur pied d'un organe de coordination et de concertation entre l'Etat, la Ville et les associations concernées, organe qui serait garant du maintien d'une politique sociale cohérente et qui pourrait notamment se charger du suivi de la loi instituant cette répartition et du traitement des nouvelles demandes de subvention ». Le RAP a proposé aux autorités de tenir des *Assises du social* en 2008 et mis sur pied des groupes de travail dans cette perspective. Affaire à suivre...

Nous avons également participé au groupe de travail *Faïtière* qui examine l'opportunité ou non de déléguer des tâches de fonctionnement des associations du RAP à une faïtière. Dans ce cadre, il a élaboré et adressé aux membres un questionnaire comprenant la liste des tâches, excepté celles auprès de leur public cible, pour connaître leurs opinions et leurs idées à ce sujet. Les résultats et la discussion sont agendés pour 2008.

Comité du centre LAVI

L'association est toujours représentée dans le comité, qui se réunit dix fois par an. Cette participation permet d'être en contact régulier avec les personnes du réseau de l'aide aux victimes.



Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

Fin 2006, nous avons remarqué que notre participation à cette commission lors de la précédente législature n'avait pas été reconduite pour la période 2006-2009. Viol-Secours était donc, par le plus grand des hasards, passé à la trappe. Après beaucoup d'efforts et un courrier égaré, nous revoilà membre de cette commission qui regroupe des représentant-e-s de l'administration cantonale, de partis politiques, d'associations féminines et de syndicats. Cette année 2007, il s'est principalement agi des questions de conciliation entre vie professionnelle et familiale et de l'engagement (formation et incitation) des femmes en politique.

Plateforme juridique

Il s'agit du groupe de travail qui s'intitulait auparavant « Plateforme d'échanges entre professionnelles ». Il réunit sept associations : Aspasia (nouvelle), Europa Donna, F-Information, Lestime (nouvelle), Solidarité Femmes, SOS Femmes (nouvelle). Ce groupe travaille sur la création d'un répertoire d'avocat-e-s dont les compétences sont particulièrement utiles aux femmes que les diverses associations reçoivent. Cette année, nous avons consacré du temps à la mise en forme du questionnaire pour qu'il puisse être adressé et rempli électroniquement. Nous allons l'envoyer aux professionnel-le-s du barreau dans le courant de 2008. Le répertoire sera uniquement accessible aux associations impliquées dans ce projet.

Commission consultative sur les violences domestiques CCVD

Suite à la Loi cantonale sur les violences domestiques votée en novembre 2005, le Conseil d'Etat a créé, en 2007, un Bureau



des violences domestiques dont le délégué, M. Bourgoz, a comme fonction de coordonner une nouvelle commission consultative jusqu'en 2010. Durant son tour des institutions et associations concernées par les violences domestiques, celui-ci a invité Viol-Secours à être membre de la commission, au même titre que d'autres associations concernées comme Solidarité Femmes et le Centre LAVI. Viol-Secours a accepté, sachant que c'est l'occasion de rappeler et de rendre visible des violences d'autant plus taboues qu'elles sont exercées dans l'espace domestique, comme par exemple le viol conjugal.

Rencontres des associations féminines au SPPE (Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme)

On se souvient que Madame Micheline Calmy-Rey, alors ministre de tutelle du SPPE, avait instauré quatre rencontres informelles par an avec les associations féminines. Les conseillers d'Etat suivants ont conservé cette structure, que les associations jugent pertinente car elle permet de faire passer des informations du terrain à l'exécutif et vice-versa, ainsi que d'élargir le réseau habituel. En 2007, outre les deux rencontres avec le Président du DI, Monsieur Laurent Moutinot, nous avons pu aussi discuter avec la cheffe de la police, Madame Monica Bonfanti. Nous avons également eu l'occasion de remettre au Président du DSE, Monsieur François Longchamp, une lettre signée du Réseau des associations femmes constitué par les associations suivantes : Aspasia, Association des Familles monoparentales, Camarada, F-Information, Lestime, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol-Secours, Voie F. Nous lui avons fait part de nos constats, récoltés sur le terrain, quant aux conséquences d'une politique sociale de plus en plus restrictive et de nos inquiétudes par rapport à la pauvreté



croissante des femmes, particulièrement des cheffes de familles monoparentales. Les réponses, orales et écrites, du Président du DSE n'ont pas convaincu les associations, mais engendré déception et insatisfaction.

Réseau associations Femmes

Plusieurs associations féminines, fournisseuses de prestations (Association des familles monoparentales, Aspasia, F-Information, Lestime, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol-Secours, Voie F) ont éprouvé le besoin de créer une plateforme d'échange de pratiques. Lors de l'assemblée constitutive en janvier, nous avons pris la décision de nous rencontrer deux fois l'an sur une demi-journée pour traiter d'un thème précis. Ainsi, à la réunion du mois de juin, nous avons exposé nos constats quant aux effets des diverses modifications et restrictions en matière de prestations sociales et à la paupérisation croissante d'un nombre non négligeable de femmes. Nous avons décidé d'écrire une lettre au Président du DSE et de demander à le rencontrer (voir paragraphe ci-dessus). La réunion de décembre était consacrée à la visibilité des associations Femmes et à leurs activités très diverses. Nous devons faire ressortir ce qui nous caractérise et nous différencie, de manière synthétique et percutante, afin que les politiques comprennent enfin que nous ne faisons pas toutes la même chose et qu'il n'y a donc pas de doublons. C'est un travail qui se poursuivra en 2008. Même si nous avons toutes le même public cible : les femmes, nous ne pouvons pas être expertes en tout face à la multitude des problématiques, de là notre diversité et complémentarité. Au lieu de partir à la chasse aux doublons qui n'existent que dans leurs fantasmes, les subventionneurs seraient mieux inspirés de cultiver la biodiversité associative.



Association Vivre sans violence

Pour sa deuxième assemblée générale, l'association Vivre sans violence à Lausanne, fondatrice des deux sites préventifs www.violencequefaire.ch (violences conjugales) et www.comeva.ch (violences entre jeunes), a invité Viol-Secours à se joindre à ses membres. C'est chose faite : cette association désire collaborer avec la nôtre en diffusant, via ses deux sites, ce que nous leur proposerons.

VIE DE L'ASSOCIATION

Membres

L'équipe professionnelle est en contact régulier avec les membres grâce à l'envoi d'une lettre à chaque saison. En 2007, nous y avons également joint le programme « Ni Roméos, ni Juliettes ? ». Faire le lien entre l'association et ses membres demande de l'énergie, du temps et de l'argent, mais nous tenons à cultiver cette relation privilégiée.

Fonctionnement

Equipe professionnelle

De janvier à novembre, l'équipe des permanentes psychosociales est la même qu'en 2006 : Isabelle Chatelain (65%), Rosangela Gramoni (80%) et Sandra Muri (80%). Janine Revillet (25%) assure toujours la gestion des finances et l'exécution des tâches administratives.

En prévision du départ à la retraite de Rosangela Gramoni en mars 2008, nous avons cherché une nouvelle permanente psychosociale dès septembre. Le comité et l'équipe ont choisi parmi plus de 70 candidatures celle de Nathalie Le Thanh qui



a pu commencer le travail en décembre à 70%. Nous sommes satisfaits de disposer ainsi de suffisamment de temps pour la mise au courant de la nouvelle permanente.

Comité

L'assemblée générale s'est tenue en avril comme de coutume. Deux membres ont démissionné, estimant qu'elles avaient atteint leurs objectifs de janvier 2005. Deux nouvelles personnes se sont présentées et ont été élues.

Le comité dynamique, composé de 9 personnes, présente une moyenne d'âge plutôt jeune et une large palette de compétences. Il s'est réuni 10 fois. Ses membres sont : Brigitte Bucherer Baud, présidente, Sylvia Garcia, Johanne Haari, Catherine Hess, Olivier Lutz (nouveau), Gudrun Russig (nouvelle) et Christian Schiess. Deux permanentes, Rosangela Gramoni et Sandra Muri, représentent l'équipe professionnelle, qui remercie chaleureusement le comité pour le temps et l'énergie qu'elles et ils accordent à la mission de l'association et à son bon fonctionnement.

Bénévole

Le bénévole, avec son engagement associatif au long cours, reste fidèle au poste. Cette année, il a offert 266 heures de son temps, car nous avons dû remplacer le parc informatique, devenu obsolète. Si nous avions eut recours à une entreprise pour installer le matériel et nous apprendre à l'utiliser, notre budget aurait explosé. Il s'est également chargé de l'achat et du montage de nouveaux meubles. Outre ces deux projets importants, il nous a souvent dépannés pour un problème ou un autre. Nous le remercions vivement de tout le travail accompli en faveur du bon fonctionnement de l'équipe professionnelle et, par là, de l'association.



Supervision

Monsieur Italo Musillo nous a accompagnées jusqu'en juillet dans la supervision institutionnelle qui avait démarré en octobre 2006. A raison d'une séance de 3 heures par mois (et de travail personnel et d'équipe), nous avons établi les cahiers des charges de la travailleuse psychosociale et de l'administratrice, ainsi que les cahiers des tâches globaux et spécifiques. C'est un accomplissement qui bénéficie à chaque travailleuse et améliore encore le fonctionnement de l'équipe.

Formation

Mars :

- Conférence de la sociologue Marylène Lieber, *Les peurs, une discrimination sexuée*, organisée par F-Information.

Avril :

- Information sur les changements introduits dans le nouveau Code pénal en matière d'infractions sexuelles, par Me Viviane Schenker.
- Demi-journée de formation sur le thème *Réussir l'accueil des nouveaux collaborateurs* organisée par l'OCIRT.

Brigitte Bucherer Baud, gestalt-thérapeute et spécialiste en traumatologie, nous a transmis des informations en psychopathologie tout au long de l'année.

Une permanente a terminé avec succès la formation *LAVI - Aide aux victimes d'infractions* organisée par le CEFOC, qu'elle avait commencée en 2006. Son mémoire a porté sur la réparation symbolique.



Innovations et améliorations

Nous avons continué sur la lancée de l'amélioration et de la consolidation des acquis organisationnels des années précédentes, ainsi que renouvelé le matériel informatique et le mobilier, ce qui bénéficie tant aux femmes que nous recevons qu'aux travailleuses.

Par exemple :

- Cahier des tâches de la permanente psychosociale et de l'administratrice
- Cahier des charges global et spécifique à chaque travailleuse
- Introduction de plannings individuels
- Semaine de réflexion sur les lignes directrices
- Achat d'un ordinateur portable
- Renouvellement de tous les ordinateurs
- Nouveaux meubles de rangement dans le hall d'entrée et dans les bureaux
- Réaménagement des bureaux
- Rangement des classeurs
- Réorganisation des fichiers ordinateurs
- Automatisation des graphiques à partir des données statistiques

Nous avons également étoffé notre réseau :

- En rejoignant le GRAAV, Groupe de réflexion et d'action autour de la violence, qui est actif dans le quartier de Saint-Jean
- En enrichissant notre fichier d'adresses.



PERSPECTIVES 2008

Avec la venue de la nouvelle permanente psychosociale et pour mettre à profit le travail de structuration de l'association effectué en supervision, nous avons décidé que 2008 s'annoncerait sous le signe de la consolidation de notre travail quotidien et du « grand ménage de printemps » !

Nouvelle planification et organisation du travail

Avec des cahiers des charges tout neufs, ainsi que la planification d'une semaine spéciale en janvier, entièrement consacrée à la programmation annuelle de nos activités, nous allons pouvoir mieux organiser nos différentes actions de prévention et d'intervention, ainsi que le suivi des femmes, en cohérence avec nos taux horaires respectifs. Tel est, dans tous les cas, notre défi 2008... afin d'éviter les « courses à perdre haleine » !

La Prévention encore en ligne de mire

Cette année se veut en continuité par rapport aux deux dernières années, durant lesquelles l'équipe a mis un accent particulier sur l'élaboration et la gestion de projets de prévention, notamment en faveur des adolescentes et adolescents. Les jeunes seront encore une fois notre cible principale grâce à des projets déjà entamés en 2007. En effet, nous allons à nouveau animer des ateliers-théâtre sur les relations filles-garçons et sur les violences de genre au Collège Voltaire. Quant au projet TABOU, nous nous sommes mis d'accord avec nos actuels partenaires (le Centre de loisirs Carouge et la travailleuse hors murs de Carouge) pour étendre cette expérience pilote à toutes les classes de 9^e du CO Drize et du CO Pinchat, suite à leur demande, ainsi qu'aux classes de 1^{re} du Collège de Staël.



Les femmes ne seront pas en reste. Trois actions en lien avec la prévention sont prévues pour 2008 : la programmation d'une 2^e édition de l'atelier de danse-théâtre sur le thème des violences faites aux femmes, en collaboration avec l'EPER ; toujours avec l'EPER, la mise sur pied d'un stage d'autodéfense en langue espagnole afin de toucher en priorité la très nombreuse communauté latino-américaine ; une formation d'animatrices en autodéfense FEM DO CHI.

Formation FEM DO CHI

L'équipe des animatrices de Fem Do Chi est au nombre de trois pour toute la Suisse Romande, dont une seule Genevoise. Vu que nos stages d'autodéfense ont actuellement le vent en poupe tant sur le canton de Genève que de Vaud, Viol-Secours, en association avec les animatrices de Fem Do Chi, ont décidé de mettre sur pied une 2^e édition de formation d'animatrices pour agrandir l'équipe actuelle et ainsi mieux répondre à la demande. Cette formation, ouverte à toutes, débutera en septembre 2008 et se déroulera sur trois ans. Toutefois, il reste une incertitude financière puisque, pour l'instant, nous n'avons pas reçu les fonds nécessaires pour boucler le budget... Nous espérons que 2008 apportera de bonnes nouvelles.

Modèle d'intervention

Cela fait plusieurs années que l'équipe de Viol-Secours planche sur la conceptualisation de son modèle d'intervention. En 2008, nous avons décidé de mettre fin à ce travail minutieux pour nous permettre enfin de clarifier notre spécificité par rapport aux autres associations féminines du réseau et rendre visible notre philosophie de travail à tous ceux et toutes celles qui désirent connaître l'action de Viol-Secours.



Contrat de prestation 2009-2012

En 2007, nous avons été contactées par la DGAS (actuel DES) pour nous informer sur les nouvelles dispositions de l'Etat genevois concernant les subventions octroyées. En 2004, nous avons signé avec l'Etat un contrat de partenariat pour quatre ans de subventionnement, par l'intermédiaire du RAP qui nous chapeaute. Ce contrat de partenariat laissera sa place à un contrat de prestations pour les années 2009 à 2012. Ce changement d'optique nous amènera, en 2008, à négocier avec le DES (Département de la solidarité et de l'emploi), via le RAP, afin que notre action puisse continuer de répondre avec qualité aux besoins réels des femmes, sans être réduite à une « prestation quantitative de services ». Cette négociation s'annonce d'autant plus importante pour Viol-Secours que son équipe professionnelle, soutenue par son comité, a d'ores et déjà décidé de solliciter un poste supplémentaire de permanente psychosociale. Ce poste permettrait de répondre aux demandes croissantes de collaboration en matière de projets de prévention sans que cela n'affecte le suivi des femmes victimes de violences sexuelles. Ce nouveau poste suggère une augmentation de la subvention que nous octroie actuellement l'Etat. Voilà pourquoi 2008 est une année cruciale quant à la consolidation du travail quotidien, comme nous vous l'annonçons au début de ce chapitre.



REMERCIEMENTS

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux partenaires publics et privés qui, grâce à leurs subventions et à leurs dons, permettent à l'équipe professionnelle de Viol-Secours de remplir sa mission.

Subventions publiques

- L'Etat de Genève (Département de la solidarité et de l'emploi)
- La Ville de Genève (Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement).

Dons des communes genevoises

Avully, Bardonnex, Chêne-Bougeries, Choulex, Corsier, Collex-Bossy, Cologny, Confignon, Dardagny, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Puplinge, Thônex, Troinex, Veyrier.

Dons de personnes privées et d'entreprises

Generali et une donatrice privée qui soutient notre travail avec une grande générosité et une fidélité remarquable depuis de nombreuses années.

Cotisations et dons des membres

Nous remercions du fond du coeur les membres qui témoignent leur intérêt pour les activités de l'association par leurs cotisations, dons et encouragements moraux.



Comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF		31.12.07	31.12.06
Disponible			
Caisses	199.90		379.45
Comptes postaux	<u>64'685.31</u>	64'885.21	<u>79'088.41</u>
			79'467.86
Réalisable			
Impôt anticipé à récupérer		133.65	74.75
Actifs de régulation			
Charges payées d'avance	8'214.05		5'959.40
Subventions à recevoir	9'500.00		3'100.00
Produits à recevoir	<u>2'183.55</u>	19'897.60	<u>2'113.60</u>
			11'173.00
Immobilisations			
Mobilier		1.00	1.00
Informatique	18'307.00		
./. Fonds d'amortist Informatique	<u>-18'307.00</u>	0.00	2'914.00
Banque, compte de garantie loyer		3'967.40	3'949.65
Stages Fem Do Chi - régularisation	<u>1'229.50</u>	5'197.90	<u>3'099.00</u>
			9'963.65
TOTAL ACTIF		90'114.36	100'679.26
PASSIF			
Passifs de régularisation			
Charges à payer	2'333.50		3'275.50
Produits reçus d'avance	0.00		0.00
Dettes résultant d'assurances sociales	1'440.15	3'773.65	3'224.10
			6'499.60
Capital des fonds affectés			
Fonds matériel informatique	0.00		10'000.00
Fonds site internet	0.00		8'817.00
Fonds mobilier	0.00		2'000.00
Formation Fem Do Chi	18'388.30		0.00
Fonds de soutien	4'330.00		5'000.00
Stages Fem Do Chi - Fonds de réserve	9'791.42		9'771.92
Stages Fem Do Chi - régularisation	<u>5'200.00</u>	37'709.72	<u>5'337.20</u>
			40'926.12
Capital de l'association			
Capital au 01.01.2007	53'253.54		75'482.22
Déficit de l'exercice	<u>-4'622.55</u>	48'630.99	<u>-22'228.68</u>
			53'253.54
TOTAL PASSIF		90'114.36	100'679.26

**COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2007**

	Comptes	Budget	Comptes
	31.12.07	2007	31.12.06
PRODUITS			
Subvention de l'Etat de Genève	255'000.00	255'000.00	240'000.00
Subvention de la Ville de Genève	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Subvention des Communes	19'600.00	13'000.00	11'100.00
Dons	1'471.00	15'000.00	14'190.00
Cotisations des membres	5'690.00	6'000.00	5'715.00
Animations	3'260.00		360.75
Produits financiers	186.15	150.00	128.40
TOTAL PRODUITS	325'207.15	329'150.00	311'494.15
CHARGES			
Salaires	235'267.85	227'225.00	
Indemnités d'assurances de personnel	0	0.00	
Charges sociales	51'031.30	45'445.00	
Formations et supervisions	<u>5'221.00</u>	8'000.00	278'546.70
Loyer et charges	14'542.00	16'600.00	
Services industriels	759.25	800.00	
Entretien des locaux	1'971.25	1'000.00	
Assurances choses et RC	<u>0.00</u>	500.00	17'836.30
Frais généraux	21'920.85	19'030.00	26'258.13
Matériel groupes de travail	658.20	2'000.00	1'314.65
Centre de documentation	963.10	2'000.00	1'745.25
Amortissements	2'914.00	2'000.00	1'943.00
Groupes de paroles	<u>2'307.85</u>	6'843.15	3'000.00
TOTAL CHARGES	337'556.65	327'600.00	330'392.88
<i>Résultat intermédiaire</i>	<i>-12'349.50</i>	<i>1'550.00</i>	<i>-18'898.73</i>
Fonds de soutien			
Attribution Fonds de soutien	0.00	0.00	2'040.20
Utilisation Fonds de soutien	<u>-670.00</u>	-670.00	-1'000.00
			-2'040.20
Stages d'autodéfense Fem Do Chi			
Attribution stages Fem Do Chi	33'260.00	28'000.00	31'540.00
Utilisation stages Fem Do Chi	<u>-23'240.50</u>	10'019.50	-28'000.00
			-28'230.05
Projet de formation d'animatrices Fem Do Chi			
Attribution projet Formation Fem Do Chi	1'611.70	0.00	0.00
Utilisation projet Formation Fem Do Chi	<u>-1'611.70</u>	0.00	-500.00
			-20.00
Projet Tabou			
Attribution projet Tabou	3'000.00	0.00	0.00
Utilisation projet Tabou	<u>-4'123.00</u>	-1'123.00	0.00
			0.00
COMPTE DE FONCTIONNEMENT			
Total produits	363'078.85	357'150.00	345'074.35
Total charges	-367'201.85	-357'100.00	-360'683.13
<i>Résultat annuel</i>	<i>-4'123.00</i>	<i>50.00</i>	<i>-15'608.78</i>
Dissolution Fonds matériel informatique	532.05		948.00
Dissolution Fonds site internet	8'817.00		0.00
Dissolution Fonds mobilier	170.90		1'368.70
Utilisation Stages Fem Do Chi	15'200.00		33'567.25
Utilisation projet Formation Fem Do Chi	0.00		0.00
Constitution provision Fonds matériel informatique	0.00		-948.00
Constitution provision Fonds site internet	0.00		0.00
Constitution provision Fonds mobilier	0.00		-1'368.70
Attribution Stages Fem Do Chi	-15'219.50		-40'187.15
Attribution projet Formation Fem Do Chi	-10'000.00		0.00
Déficit/Boni de l'exercice	-4'622.55	50.00	-22'228.68



VIOL-secours

Place des Charmilles 3
1203 Genève

www.viol-secours.ch

